



Les motionnaires : Hans Brunner, André Strebél, Martine Roch, Doris Sprunger et Raymond Rouiller

Complexe sportif de Gingins Premier coup de pioche le 25 mars 2024!

Enfin ! Après une décennie de débats et d'obstacles en tout genre, les premiers coups de pioches ont symboliquement ouvert les travaux du réaménagement du Complexe sportif. C'est un moment historique pour notre communauté, un symbole de persévérance et de détermination qui mérite d'être célébré à sa juste valeur.

Même si le chemin a été semé d'embûches, avec des péripéties aussi nombreuses que variées, la motion Strebél, déposée en août 2014, a poursuivi son chemin lentement mais sûrement, ralentie mais jamais stoppée, avec un seul but : la volonté de voir ce projet aboutir. Aujourd'hui, la Municipalité ne peut que se réjouir des bénéfices à venir pour notre communauté. Ce réaménagement du complexe sportif de Gingins représente un investissement pour notre jeunesse, pour nos sportifs et pour l'avenir même de notre village et de toute la région.

Pour nos jeunes, ces nouvelles installations seront un lieu de rencontre, d'apprentissage et de développement. Elles offriront des opportunités d'épanouissement et de pratique sportive, contribuant ainsi à leur bien-être physique et mental.

Pour nos sportifs, qu'ils soient amateurs ou confirmés, ces équipements modernisés seront un atout précieux. Les écoles profiteront d'installations optimales mises à disposition des élèves et des enseignants d'Asse et Boiron.

Ensemble, nous construisons un avenir où le sport et la communauté se rencontrent, où les rêves se réalisent et où la fierté de nos réalisations inspire les générations à venir. À nous tous, à nos enfants, de profiter pleinement de ce précieux patrimoine qui se construit sous nos yeux.

Hans Brunner, Syndic



LES NOUVELLES DU CONSEIL COMMUNAL



Le 13 mars dernier, le Conseil communal devait se pencher sur la mise en postposition de la dette de TéléDôle envers la Commune de Gingins. La Municipalité a décidé de retirer le préavis avant le vote, en raison, notamment, des dernières informations connues et considérant que cette mise en postposition n'était pas la solution adéquate pour soulager financièrement TéléDôle. Les discussions se poursuivent entre la société des remontées mécaniques et les autorités communales.

Les conseillers ont également décidé d'amender le Règlement du Conseil communal, en ajoutant un alinéa à l'article 37 qui permettra à l'ensemble du Conseil communal de recevoir les préavis objets de la nomination en urgence d'une commission.

Enfin, une commission a été nommée afin d'étudier le futur préavis qui financera le remplacement des fenêtres du Collège de Gingins.

La DGIP-monuments historiques n'ayant pas encore rendu son examen préalable, le préavis n'a pas encore été déposé.

Le Conseil communal a pris congé de sa secrétaire, Mme Nathalie Haab, après plus de 10 années de bons et loyaux services. Son travail et son engagement ont été salués par l'assemblée qui l'a remerciée par de chaleureux applaudissements. Mme Florence Roiné, secrétaire suppléante, assurera l'intérim en attendant la nomination de la nouvelle secrétaire.

Et consécutivement à la démission de M. William Bally, M. Charles Geninasca a été assermenté puis a rejoint la commission des finances dont un siège était vacant suite au départ de M. Gianluca Allaria, démissionnaire de ladite commission.

Tous les documents sont accessibles sur le site communal, sous Autorités - Conseil communal. La prochaine séance, publique, se tiendra le 20 juin prochain ; soyez les bienvenus !

Prix à l'innovation 2024 Un enfant de Gingins partage la récompense

Le Prix à l'innovation de la Région de Nyon, doté de CHF 50'000, a été décerné le jeudi 21 mars dernier à deux entreprises qui ont mis en place des technologies innovantes. Orion Shoes Sàrl, cofondée par Cyril Maret et son oncle Philippe

Maret, s'est vu attribuer une récompense de CHF 20'000, le solde revenant à NK Manufacture à La Rippe.

La société Orion Horse Shoes Sàrl, basée à Gland, a développé un système de « fer à cheval sur mesure » grâce à une application mobile visant à réaliser un ferrage numériquement en fonction de critères spécifiquement étudiés pour le bien-être du cheval.

L'objectif principal du projet est de faire évoluer le secteur de la Maréchalerie en proposant une technologie moderne pour le soin des sabots du cheval, améliorant le bien-être de l'animal et le travail du maréchal. L'entreprise ambitionne de créer un réseau de professionnels, afin d'améliorer la qualité des produits en vue de les tester dans plusieurs disciplines équestres.

La Municipalité félicite Cyril Maret pour ce prix à l'innovation et lui souhaite de poursuivre avec succès le développement de son entreprise.

De gauche à droite : Philippe Maret, associé et cofondateur, Olivier Riesen, responsable politique de l'Économie de Région de Nyon et Cyril Maret, président et cofondateur d'Orion Horse Shoes Sàrl.



Crédit photo : Glenn Michel

William Bally, plus de 50 ans passés au Conseil communal de Gingins

Atteint dans sa santé, William Bally a dû se résoudre à démissionner du Conseil communal en décembre dernier. Élu à l'âge de 22 ans, il a consacré une très grande partie de sa vie à servir les intérêts de ses concitoyens.

À l'occasion d'une petite visite en février dernier, nous avons remonté ces années en lui demandant quelles étaient les anecdotes, mémorables ou rigolotes, de sa carrière politique.

Une décision particulièrement marquante a été le rachat du bâtiment abritant l'actuelle Auberge de La Poste par la commune. Cette décision a été cruciale pour le patrimoine communal. Le fait que le prix d'achat ait été maintenu secret et que la séance se soit déroulée à huis clos soulignent l'importance stratégique de cette transaction.

L'achat d'un nouveau tracteur pour la voirie fut également un moment mémorable. La Municipalité refusant de dévoiler la marque du futur tracteur et l'employé communal affirmant que la seule différence entre l'ancien et le nouveau modèle était la possibilité de lire le niveau de la jauge d'huile sans ouvrir le capot, la commission s'est fâchée et la séance a été interrompue. Finalement, un tracteur a bien été acheté mais pas celui que la Municipalité avait en tête... et devinez quoi ? L'ancien et fidèle tracteur est toujours là, dans la grange de William Bally !

À la question de savoir pourquoi M. Bally n'avait jamais siégé à la Municipalité, il a répondu qu'il s'était porté candidat à une seule reprise, afin de contrer une autre candidature. Il ne lui a pas été nécessaire de se présenter au 2ème tour...

M. Bally a toujours exprimé ses opinions, notam-

ment contre la fusion des communes qu'il considère comme du vol de patrimoine. Il a toujours souhaité que la Commune évolue mais avec intelligence. Ne pas brader son eau, garder l'entretien de ses forêts ou ne pas vendre ses droits de superficie. Heureusement, le village a réussi à garder son identité tout en évoluant au fil du temps et il souhaite que Gingins reste le seul maître à bord du bateau même si parfois, la Commune n'a tout simplement pas le choix.

D'une manière générale, il n'a jamais eu de grosses déceptions, n'était pas du genre à « faire la guerre ». Il s'est toujours attelé à agir pour le bien de la communauté tout en considérant les conséquences financières. Aujourd'hui, les gens viennent et repartent, mais auparavant, quand on s'installait, c'était souvent pour la vie. Les jeunes se sentent ainsi peut-être moins impliqués dans la vie politique villageoise et ils ne posséderont jamais l'historique des « anciens ».

William Bally souhaite que la Commune continue de fonctionner aussi bien et qu'elle maîtrise ses dépenses. Il n'y a actuellement pas de projets qui lui tiennent particulièrement à cœur mais il souhaiterait que l'on s'occupe un peu plus des « Vieux ». Il confie avoir été déçu par la dernière sortie des aînés. Mais son souhait le plus cher est de trouver un lieu adéquat pour exposer la vénérable motopompe de Gingins. C'est un crève-cœur de la savoir au fond d'une grange alors qu'elle devrait être exposée et bichonnée, comme lui l'a fait durant de très longues années !

La Municipalité souhaite à William un prompt rétablissement et une belle retraite politique !

Situation de transition ?

Il n'est pas toujours facile de trouver de l'écoute ou des conseils lorsque nous sommes concernés par une situation sociale et économique pouvant être compliquée.

Depuis le 7 mars dernier, il existe un lieu de rencontre à Nyon, à la route de l'Étraz 20 b. Il est animé par deux personnes qui ont traversé des situations similaires et qui peuvent vous aider à mieux comprendre les démarches touchant le RI (revenu d'insertion), les prestations complémentaires AVS ou les transitions entre RI et rente AVS ou AI.

CY-PRÈS



Une permanence d'accueil est ouverte tous les jeudis, de 18h à 20h. Corinne et Yves auront le plaisir de vous rencontrer dans un lieu convivial où trouver écoute, conseil et orientation gratuits et confidentiels.

Pour les contacter : 077 522 14 41



Christopher, le champion de bowling de Gingins

Nominé dans la catégorie Espoirs masculins des Mérites sportifs de la Côte, Christopher a poursuivi sur sa fabuleuse lancée durant les saisons 2022-2023 et 2023-2024. Il a joué une saison complète dans le Youth European Tour en participant à six tournois sur les sept que compte le championnat. Il a été récompensé par 4 médailles de bronze ainsi qu'une quatrième et cinquième place.

Il est champion suisse et champion vaudois des moins de 17 ans. Et suite à un changement de règles de la Fédération européenne de bowling qui l'a vu passer dans la catégorie U14, Christopher culmine en tête du classement des 76 joueurs engagés provenant de tout le continent. Christopher est désormais reconnu comme l'un des meilleurs joueurs de sa tranche d'âge en Europe. Il participera en juin 2024 à un tournoi intercontinental à Amsterdam. Entraîné par



Seb Hingray au Bowlingland de Gland, il détient encore deux autres titres suisses, en simple division C et en double division C.

Bravo Christopher !

Pâturages et bétail

Dès le mois de mai, les bovins séjournent à nouveau sur les pâturages de La Dôle, et du Jura en particulier, pour la saison estivale.

Afin que tout se passe bien, voici quelques mesures et règles de sécurité à appliquer lors de vos balades :

- Utilisez les chemins balisés, le troupeau s'habitue aux personnes qui y passent régulièrement et aura tendance à demeurer dans les zones moins fréquentées.
- Évitez de caresser un veau, c'est une agression pour la
- mère qui défendra son petit. Particulièrement menacés par les attaques de prédateurs, les jeunes veaux sont très surveillés par leurs mères. La présence du loup peut encore exacerber l'instinct protecteur des vaches, augmentant le risque d'agression.
- Dérangez le troupeau le moins possible: évitez de courir, crier, sauter, mettre de la musique à plein volume, utiliser des pétards ou feux d'artifice et tenez vos chiens en laisse.
- Votre chien peut être assimilé à un loup par le bétail, prenez

donc garde à votre animal s'il vous accompagne durant la balade.

- En cas d'attaque, ne vous positionnez pas entre votre chien et les vaches, ne le portez pas dans vos bras. Mettez-vous en sécurité avant tout; votre chien pourra s'enfuir de son côté.

En résumé, l'important est d'analyser la situation et de faire preuve de bon sens; où sont les vaches? Des veaux sont-ils présents? Le sentier est-il suffisamment éloigné des animaux pour ne pas les déranger? Vaut-il mieux faire un détour pour éviter le troupeau? Observer le comportement des animaux et déceler leur position d'alerte et les éventuelles marques d'agressivité ou de peur tels que tête baissée, souffle fort, patte qui gratte la terre ou oreilles dressées... vous permettra de vous promener sans crainte.

Nous vous souhaitons de belles balades dans notre beau Jura !



Énergies renouvelables - solaire et pompes à chaleur

En juin 2023, le Conseil d'État adoptait la révision des règlements d'application de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC) et de la loi sur l'énergie, en vue de simplifier la procédure d'installation de pompes à chaleur, à l'instar des installations solaires. Bloquée par un recours, cette révision a finalement déployé ses effets début 2024.

Dans le cadre de cette révision, la Commune de Gingins met à disposition sur son site communal, onglet « police des constructions », le lien vous permettant de compléter les formulaires et de prendre connaissance de la notice explicative pour annon-

cer votre installation. La Municipalité reste l'autorité compétente pour simplifier le contrôle des exigences donnant droit à une dispense d'autorisation. En cas de doute, elle s'adressera au service technique intercommunal et pourra exiger une procédure selon l'art. 72D RLATC.

À noter que les installations servant au rafraîchissement sont toujours soumises à enquête publique.

Les frais de dossier et de procédure feront l'objet d'un émoulement de CHF 100 par dossier minimum.

Janvier 2024 l'école privée de chauffage ...

11 degrés dans les classes, aucun doute, y'a plus de chauffage à l'école... C'est la mauvaise surprise de cet hiver qu'ont dû affronter élèves, enseignants et autorités communales. Nous avons à faire à une panne totale du chauffage, consécutive à un manque d'eau dans l'installation. Il a fallu creuser pour chercher la fuite, provoquée par une infiltration d'eau ayant corrodé un tuyau de l'extérieur vers l'intérieur et sur une longueur de 5 mètres.

Constatée le lundi matin, cette panne a mis en surchauffe l'administration, les élèves, les enseignants et mobilisé passablement de monde tant il s'est rapidement avéré qu'il faudrait plusieurs jours pour effectuer les réparations nécessaires à remettre l'installation en service.

Grâce à l'efficacité de la Municipalité et de ses collaborateurs, à la capacité d'organisation de l'ESEP, de la paroisse et des enseignants et à la collaboration active des élèves, des solutions ont été trouvées pour reloger les classes du Collège de Gingins.

Une des enseignantes a ensuite demandé à ses élèves comment ils avaient vécu leur déménagement suite à la panne. Voici un petit florilège de leurs réponses :

Lino, Gaspard, Liv, Olympe et Baptiste ont trouvé qu'il y avait trop de bruit, Isée n'a pas aimé être collée à ses copains à cause du manque de place, tout comme Bastien qui ne pouvait pas ouvrir son classeur correctement. Anatole a aimé être à côté de la salle communale pour qu'il puisse suivre les travaux de réparation. Théo et Grégoire ont trouvé chouette de ne pas perdre de temps pour aller à la gym, Olivia, Mia et Kaya ont constaté que c'était lourd de porter leurs affaires et Candice a considéré qu'il y avait moins de travail. Quant à Lilly, elle a adoré être assise à côté de la maîtresse.

L'enseignante leur a ensuite demandé ce qu'ils préféreraient si cela se reproduisait : une très large majorité des élèves a répondu qu'ils préféreraient rester en classe habillés chaudement plutôt que de déménager... Pas sûr que la maîtresse soit du même avis !

ANNONCE

Pourquoi trier ?

Trier un déchet devient une ressource et pour répondre à cette question, les Municipalités de Gingins, Chésereux et Trélex vous accueillent à la déchèterie **le samedi 20 avril de 9h30 à 13h30.**

À cette occasion, nous vous communiquerons des informations sur la gestion des déchets en partageant un moment convivial accompagné d'un café-croissant ou du verre de l'amitié.

Profitez d'une action printanière pour acheter des sacs de compost à CHF 5 par sac de 25 litres et CHF 8 par sac de 40 litres.

Venez nombreux !





A VOS AGENDAS

25 mai	Soirée Disco - salle communale	Gingins mon Village
7 juin	Tournoi estival Stade Charles Gorgerat	FC Gingins
8 juin	Graines de foot Stade Charles Gorgerat	FC Gingins
15 juin	Fête de la Musique - alentours du Temple	Gingins mon Village
1er août	Fête nationale - informations à suivre	Municipalité
8 septembre	Pique-nique international	Gingins mon Village
31 octobre	Halloween	Gingins mon Village
31 octobre et 1 ^{er} novembre	Soirées du Rire Humoriste annoncé en juin	Les Vieux Lézards
9 novembre	Soirée du Club des 100	FC Gingins
16 novembre	Tournoi de Jass	FC Gingins
6 décembre	Saint-Nicolas	Gingins mon Village
28 décembre	Loto populaire	Tir sportif / FC Gingins

Retrouvez toutes les informations complémentaires sur le site communal.

AVIS

Tirs militaires

Avis aux as-treints et aux amateurs de tir!

Si vous souhaitez vous entraîner ou accomplir vos tirs obligatoires, la société de tir de Gingins-Chésereux-Grens et Signy vous accueille volontiers au stand de tir, à la route de St-Cergue, pour remplir vos obligations militaires.

Sessions de tirs militaires au stand de Gingins

Judi 25 avril 2024 de 18h00 à 20h00

Judi 27 juin 2024 de 18h00 à 20h00

Judi 29 août 2024 de 18h00 à 20h00



ANNONCE

Fête de la musique

Envie de monter sur scène ?

Gingins mon Village prépare sa 3^{ème} édition de la Fête de la Musique,

le samedi 15 juin

(attention, changement de date!).

Nous cherchons activement des artistes mélomanes tous niveaux pour garnir le programme, ainsi que des bénévoles.

Si vous êtes intéressés, nous vous remercions de contacter Etienne Guilloud, par WhatsApp ou téléphone au 021 331 58 23 ou par mail à etienne.guilloud@eerv.ch

